



Communiqué de presse de l'ADTC

Grenoble, le 26 juin 2014

Ouverture de la ligne E : une avancée, mais une occasion manquée

L'ADTC se réjouit de la mise en service de cette 5^{ème} ligne de tram sur l'axe Nord-Sud de l'agglomération. Elle favorisera le report modal vers les transports en commun pour les déplacements vers le Nord et vers le Sud, par la ville centre.

Comme nous l'avions mentionné lors de l'enquête publique, l'actuel terminus à Louise Michel doit rapidement être reporté le plus au sud possible de l'agglomération pour améliorer l'efficacité de cette ligne structurante. Cette ligne E doit ouvrir la voie à la desserte des communes au sud de Pont de Claix par un tram train péri urbain.

Au niveau des aménagements cyclables, l'ADTC redit sa déception de l'occasion manquée de faire de ce cours un axe cyclable Nord-Sud fort.

Malgré un réaménagement de façade à façade, le SMTC et la Ville de Grenoble n'ont pas accédé aux demandes des usagers cyclistes d'implanter de vraies voies cyclables continues sur les chaussées des cours Jean Jaurès et de la Libération.

Les aménagements réalisés sur chaussée et dans les contrallées n'ont pas la lisibilité souhaitable et ne satisfont pas aux exigences de sécurité attendues par la majorité des cyclistes. Ils ne sont pas en adéquation avec l'objectif affirmé d'augmentation de la pratique du vélo dans l'agglomération.

Contact ADTC
04.76.63.80.55